



## Remunération client prescripteur

Par Nico du 64, le 05/01/2011 à 19:19

Bonjour,

Mon premier message sur ce site, ça faisait un moment que je le lisais... Je me lance j'ai une question :

Je suis gérant d'une entreprise proposant des créations de site internet et différents services liés à la maintenance d'appareils hi-tech.

Je travail avec des associations et des particuliers, je souhaiterai mettre en place un système de prescription avec les asso pour qui je travail :

Ex : si une asso me renvoi un client particulier (personne à qui je facture une prestation) je lui offre xx€ (entre 20 et 50€ maxi...) par client

Ai je le droit d'envisager une opération de ce type ? Est ce un don ? Ai je le droit d'établir un contrat avec l'asso ?

Par avance merci pour vos réponses,  
Nicolas

***Petite commission .***

***E . L .***